



LABEL ECOLE DE FOOT AU FEMININ



**ÉCOLE FÉMININE
DE FOOTBALL**

LE PROJET DU CLUB

1

- La philosophie

2

- L'outil autodiagnostique

3

- Le mode opératoire

4

- Les critères d'évaluation

5

- La valorisation

6

- Les contacts



- **Les Labels, s'inscrivent dans le cadre de la politique fédérale d'accompagnement des clubs par la FFF, la Ligue de Football d'Occitanie et le District de l'Aude de Football, et représente une véritable distinction nationale, qui vise à récompenser les clubs les plus méritants en matière de structuration et de développement...**
- Il se présente désormais comme un outil précieux de structuration, de développement et de valorisation pour les clubs. Cet outil permet un réel « audit » de son club.
- Que votre club soit un futur candidat à l'obtention d'un label ou simplement désireux de connaître son niveau de structuration, un outil « autodiagnostic » est disponible sur Footclubs afin de vous aider à mieux comprendre votre situation, et à définir ainsi un véritable projet de développement en réponse aux constats réalisés et en cohérence avec vos objectifs. Un système de « reporting » vous est proposé afin de traduire les résultats du diagnostic par des graphiques (histogrammes, diagrammes, ...).



1. LA PHILOSOPHIE

LES 5 principes FONDAMENTAUX

1

Renforcement du « Projet Club »



- Développement de **la notion de projet** au sein des clubs valorisant le travail réalisé par club, auprès des publics jeunes et ou Féminin et ou Futsal.
- Démarche volontaire des clubs
- Labels accessibles à tous les clubs et groupements de clubs

2

Politique d'accompagnement des clubs

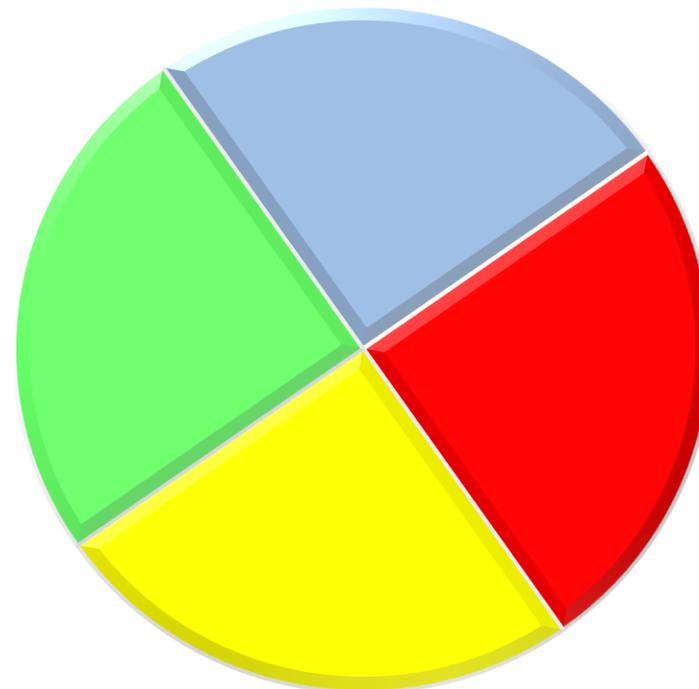


- Outil d'aide à la structuration (**outil d'auto-diagnostic et d'évaluation**)
- Outil de valorisation (label qualité)

PROJET CLUB

3

Validation de 4 projets

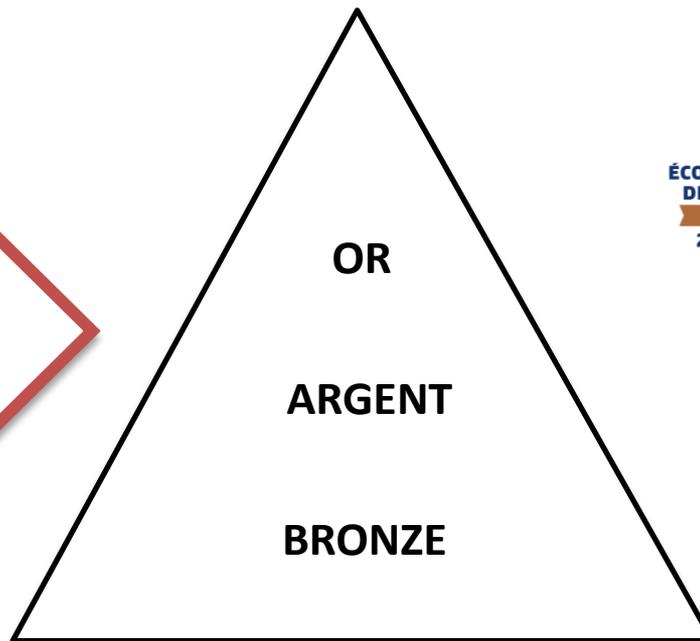


Minimum de points
à obtenir
par niveau de label

- ASSOCIATIF
- ENCADREMENT et FORMATION
- EDUCATIF
- SPORTIF

4

Label à 3 niveaux



5

1 types de critères

INCONTOURNABLES
dossier « labellisable », oui ou non ?



PROJET ASSOCIATIF

Visé à **structurer le club** de façon à obtenir une organisation claire, cohérente, performante et sécurisante, dans un souci **d'optimiser l'attractivité du club** et de développer ainsi **le mieux vivre ensemble**

PROJET SPORTIF

Visé à **définir les formes et les niveaux de pratique** du club en **adéquation avec les besoins des pratiquants** et déterminer les normes d'encadrement ainsi que les **climats et contenus d'entraînement**

PROJET EDUCATIF

Visé à **renforcer le projet sportif** à travers une bonne connaissance et un partage **de règles de vie et de jeu** au sein et en dehors du club

PROJET ENDACEMENT ET FORMATION

Visé à **évaluer les besoins en termes d'encadrement** et **renforcer ainsi le niveau de compétences des encadrants** du club



2. L'OUTIL AUTODIAGNOSTIC



- **Disponible via « Foot Club »**
- **Visibilité en direct de vos données liées aux labels**
- **Récupération directe des données statistiques**
- **Organigramme, plan de formation, plan d'action intégrés**

que le club soit candidat au Label Jeunes FFF ou simplement désireux de connaître son niveau de structuration



Tutoriel de présentation de l'autodiagnostic



Vidéo jointe en annexe

Vision du coté CLUBS

Mon espace club FFF

Saison 2015-2016

Vanessa JUGE

- Organisation
- Licences
- Compétitions
- Autres clubs
- Divers

Organisation > Utilisateurs Footclubs

20 utilisateurs maximum peuvent être déclarés [En savoir +]

Cette fonction permet d'afficher les personnes du club habilitées à utiliser Footclubs. Le Correspondant Footclub utilisateur (dans la limite du nombre maximum autorisé) et supprimer une habilitation en cochant la case à droite. Fiche ORGANISATION n° 2 : Les utilisateurs Footclubs

Utilisateur	Actif
Evelyne RUEDA (Correspondant Footclubs)	Actif
Florence MANGEANT	Actif
Jean Paul LEBRUN	Actif

Droits de reproduction et de diffusion réservés © Fédération Française de Football Association. Tous droits réservés. Ce contenu est réservé aux clubs de football.

**Correspondant
footclubs
Créer ou ouvre un accès**

Vision du coté CLUBS

Footclubs
Mon espace club FFF

Saison 2015-2016

Vanessa JUGE

Organisation

- Identité club
- Utilisateurs Footclubs
- Membres du club
- Educateurs du club
- Centres de gestion
- Procès-verbaux

Licences

Compétitions

Autres clubs

Divers

Footclubs > Caractéristiques

Utilisateur: Jean Paul LEBRUN

Code: [REDACTED]

Nouveau mot de passe: [REDACTED]

Confirmation: [REDACTED]

Type de profil

Gestionnaire

Organisation

Licences

Educateurs

Compétitions

Joueurs fédéraux

Centre de formation

Projet Club

D.N.C.G.

Gestion feuille de match informatisée

Actif

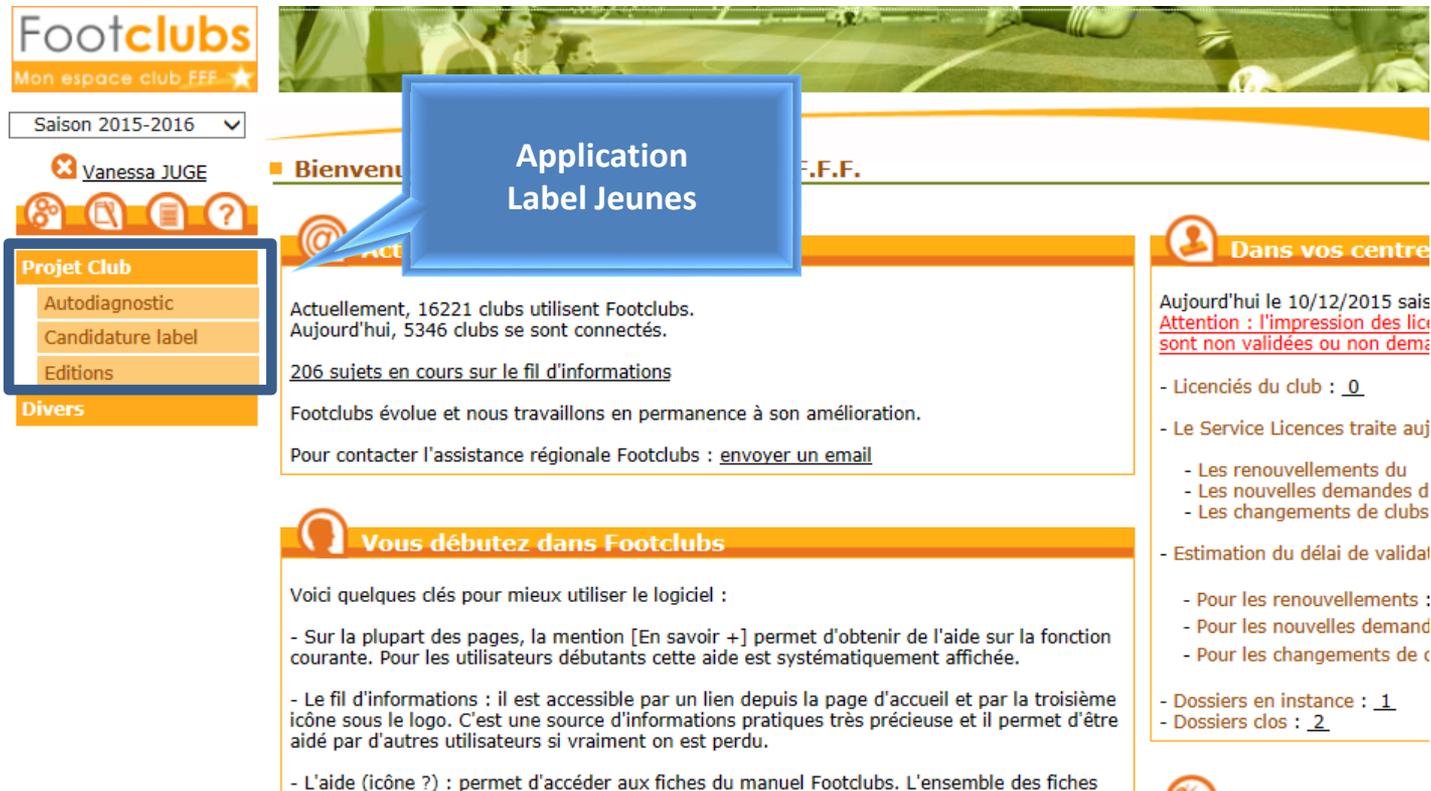
Niveau Footclubs

Téléphone

Adresse mail

Date de dernière connexion: 09/12/2015 17:51:07

Vision du coté CLUBS



Footclubs
Mon espace club FFF

Saison 2015-2016

Vanessa JUGE

Application Label Jeunes

Bienvenue

Actuellement, 16221 clubs utilisent Footclubs.
Aujourd'hui, 5346 clubs se sont connectés.

206 sujets en cours sur le fil d'informations

Footclubs évolue et nous travaillons en permanence à son amélioration.

Pour contacter l'assistance régionale Footclubs : [envoyer un email](#)

Dans vos centres

Aujourd'hui le 10/12/2015 sais
Attention : l'impression des licences sont non validées ou non demandées

- Licenciés du club : 0
- Le Service Licences traite aujourd'hui :
 - Les renouvellements du
 - Les nouvelles demandes de
 - Les changements de clubs
- Estimation du délai de validation :
 - Pour les renouvellements : 1
 - Pour les nouvelles demandes : 1
 - Pour les changements de clubs : 1
- Dossiers en instance : 1
- Dossiers clos : 2

Vous débutez dans Footclubs

Voici quelques clés pour mieux utiliser le logiciel :

- Sur la plupart des pages, la mention [En savoir +] permet d'obtenir de l'aide sur la fonction courante. Pour les utilisateurs débutants cette aide est systématiquement affichée.
- Le fil d'informations : il est accessible par un lien depuis la page d'accueil et par la troisième icône sous le logo. C'est une source d'informations pratiques très précieuse et il permet d'être aidé par d'autres utilisateurs si vraiment on est perdu.
- L'aide (icône ?) : permet d'accéder aux fiches du manuel Footclubs. L'ensemble des fiches

AUTODIAGNOSTIC CLUB

Saison

2020-2021

Votre club est intéressé par une demande d'accompagnement et de structuration de son « Projet Club ». Pour aller plus loin dans cette démarche, vous pouvez remplir votre Autodiagnostic au travers des différents Labels proposés par la Fédération Française de Football.

En entrant dans cette démarche, votre Ligue et ses Districts (élus et Conseillers Techniques) s'engagent à vous rencontrer et vous guide pour développer votre projet club.

En fonction des vocations de votre club, vous pouvez alors orienter vers un diagnostic du Label qui vous correspond. Bien évidemment, cet autodiagnostic n'est pas réservé aux clubs qui souhaitent obtenir un label. Il est à votre disposition pour faire le point sur votre structuration et débiter une démarche d'accompagnement avec votre territoire.

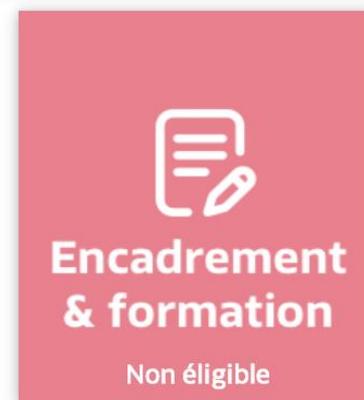
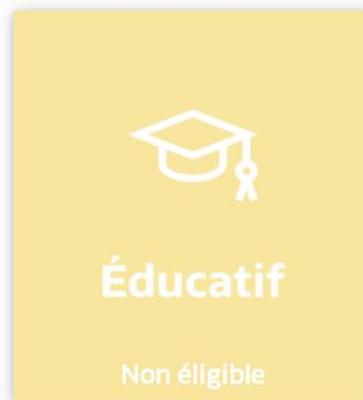
LABELS



LABEL JEUNES FFF
CREDIT AGRICOLE



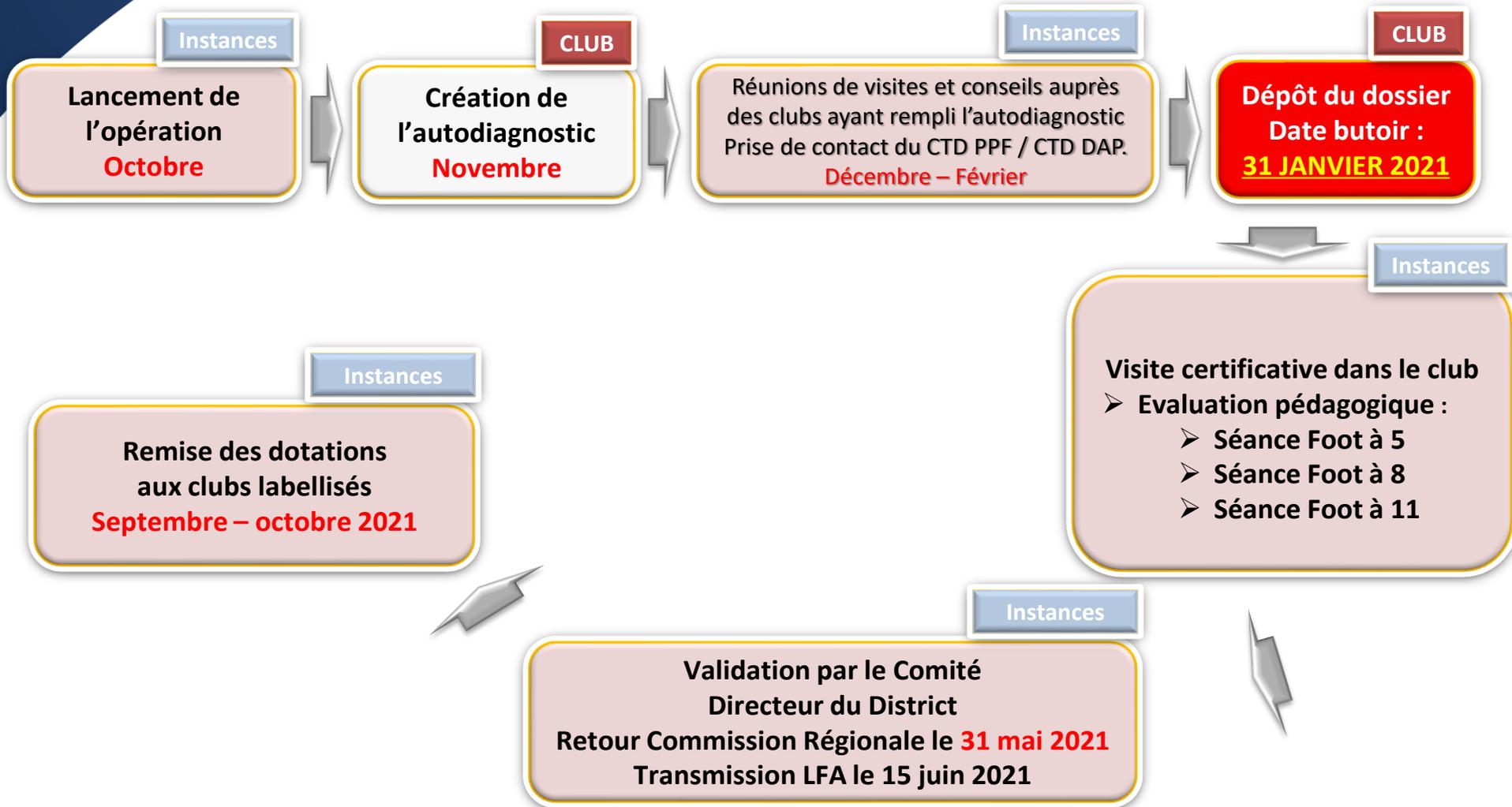
ÉCOLE FÉMININE
DE FOOTBALL



1. Cliquer sur un des axes
2. Remplir chaque volet
3. Penser à sauvegarder la saisie



3. LE MODE OPERATOIRE





4. LES CRITERES D'EVALUATION

ÉCOLE FÉMININE DE FOOTBALL : NIVEAU BRONZE

- > Disposer d'un panneau d'affichage sur les installations.
- > Utiliser des buts fixés au sol.
- > Avoir un effectif minimum de 8 licenciées de U6F à U13F.
- > Mettre en place à minima une action de promotion avec les outils de communication de la FFF.

- > Etre engagé dans le Programme Educatif Fédéral (P.E.F.)
- > Afficher sur son installation principale la charte d'engagement (poster) dans le Programme Educatif Fédéral
- > Afficher sur son installation principale les lois du jeu du football d'Animation (poster FFF)
- > Formaliser au moins une action P.E.F. et transmettre au moins une fiche action P.E.F. au centre de Gestion.



ÉCOLE FÉMININE
DE FOOTBALL
BRONZE

- > Avoir une responsable technique de l'Ecole Féminine de Football, licencié identifié, et titulaire d'un module attesté du CFF1 ou du CFF2.
- > Avoir un référent P.E.F. licencié identifié
- > Avoir un référent des Féminines licencié identifié
- > Avoir une femme licenciée identifiée dans l'encadrement de l'équipe (Educatrice ou dirigeante).
- > Avoir un niveau d'encadrement pour l'équipe : à minima un module attesté d'un CFF (1 ou 2). L'encadrant est licencié et identifié.

- > Avoir une équipe dans les catégories U6F-U13F qui a participé à un minima de 8 plateaux sur la saison dans une des catégories de U6F à U13F.
- > Proposer une séance d'entraînement hebdomadaire.

ÉCOLE FÉMININE DE FOOTBALL : NIVEAU ARGENT

- > Disposer d'un panneau d'affichage sur les installations.
- > Utiliser des buts fixés au sol.
- > Avoir un effectif minimum de 12 licenciées de U6F à U11F et un minimum de 12 licenciées de U12F à U19F.
- > Mettre en place à minima deux actions de promotion avec les outils de communication de la FFF et un plan de communication.

- > Être engagé dans le Programme Educatif Fédéral (P.E.F.)
- > Afficher sur son installation principale la charte d'engagement (poster) dans le Programme Educatif Fédéral
- > Afficher sur son installation principale les lois du jeu du football d'Animation (poster FFF)
- > Formaliser au moins une action P.E.F. et transmettre au moins une fiche action P.E.F. au centre de Gestion.



ÉCOLE FÉMININE
DE FOOTBALL
ARGENT

- > Avoir une responsable technique de l'Ecole Féminine de Football, licencié identifié, et titulaire du CFF1, CFF2 ou CFF3.
- > Avoir un référent P.E.F. licencié identifié
- > Avoir un référent des Féminines licencié identifié
- > Avoir une femme licenciée identifiée dans l'encadrement de chaque équipe (Educatrice ou dirigeante), donc un minima 3 femmes.
- > Avoir un niveau d'encadrement pour les 3 équipes : a minima 1 CFF (1, 2 ou 3) et 2 modules attestés d'un CFF (1, 2 ou 3). Ces encadrants sont licenciés et identifiés.

- > Avoir une équipe dans les catégories U6F-U11F qui a participé à un minima de 8 plateaux sur la saison dans une des catégories de U6F à U11F.
- > Avoir une équipe dans les catégories U12F-U19F qui a participé à une compétition U12F-U19F.
- > Avoir une équipe dans les catégories U6F-U19F qui a participé à une offre de pratique de sa catégorie sur la saison.
- > Proposer une séance d'entraînement hebdomadaire U6F-U11F et une séance d'entraînement hebdomadaire U12F – U19F.
- > Participer au Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

ÉCOLE FÉMININE DE FOOTBALL : NIVEAU OR

- > Disposer d'un panneau d'affichage sur les installations.
- > Utiliser des buts fixés au sol.
- > Avoir un effectif minimum de 20 licenciées de U6F à U11F et un minimum de 25 licenciées de U12F à U19F.
- > Mettre en place à minima deux actions de promotion avec les outils de communication de la FFF et un plan de communication.
- > Mettre en place à minima une action avec le milieu scolaire

- > Etre engagé dans le Programme Educatif Fédéral (P.E.F.)
- > Afficher sur son installation principale la charte d'engagement (poster) dans le Programme Educatif Fédéral
- > Afficher sur son installation principale les lois du jeu du football d'Animation (poster FFF)
- > Formaliser au moins une action P.E.F. et transmettre au moins une fiche action P.E.F. au centre de Gestion.



- > Avoir une responsable technique de l'Ecole Féminine de Football, licencié identifié, et titulaire du BMF.
 - > Avoir un référent P.E.F. licencié identifié
 - > Avoir un référent des Féminines licencié identifié
 - > Avoir une femme licenciée identifiée dans l'encadrement de chaque équipe (Educatrice ou dirigeante), donc un minima 5 femmes.
 - > Avoir un niveau d'encadrement pour les 5 équipes : a minima 3 CFF (1, 2 ou 3) et 2 modules attestés d'un CFF (1, 2 ou 3). Ces encadrants sont licenciés et identifiés.
-
- > Avoir 2 équipes dans les catégories U6F-U11F qui ont participé à un minima de 8 plateaux sur la saison dans une des catégories de U6F à U11F.
 - > Avoir 2 équipes dans les catégories U12F-U19F qui ont participé à une compétition U12F-U19F.
 - > Avoir une équipe dans les catégories U6F-U19F qui a participé à une offre de pratique de sa catégorie sur la saison.
 - > Proposer une séance d'entraînement hebdomadaire U6F-U11F et 2 séances d'entraînement hebdomadaires U12F – U19F.
 - > Participer au Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)
 - > Elaborer une planification annuelle de formation pour les catégories de jeunes U6F-U19F.



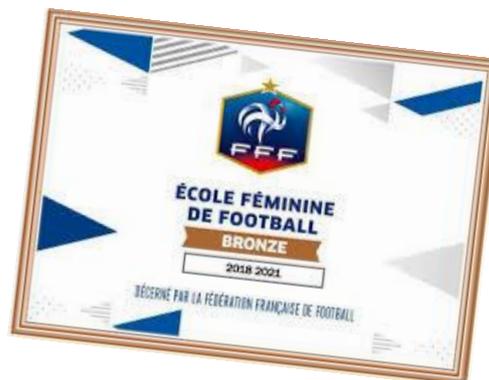
5. LA VALORISATION



Les supports de valorisation



**ÉCOLE FÉMININE
DE FOOTBALL**



**Dotations en fonction du
niveau du label**



**Possibilité d'utiliser
les logo FFF**



Tout club qui déposera un dossier et qui n'obtiendrait pas la labellisation, percevra une dotation matérielle et financière (pour un dépôt de dossier auprès de l'ANS), en fonction des critères validés.





6. LES CONTACTS



Dominique DAYDE

Conseiller Technique Départemental
Développement et Animation des Pratiques

06.83.13.31.41
dominique.dayde@aude.fff.fr



Cédric ROQUE

Conseiller Technique Départemental
Plan de Performance et Formation

06.49.57.16.46
croque@occitanie.fff.fr

**NOTRE objectif est de vous
ACCOMPAGNER ET
FORMALISER votre projet club
POUR OBTENIR LES LABELS**

**IL N'Y A PAS D'ASCENSEUR
POUR LA RÉUSSITE.
IL FAUT PRENDRE L'ESCALIER.**

----->
CONFIANCE ILLIMITÉE
FRANCK NICOLAS
----->